

Résolution présentée par la délégation de la République du Madagascar

Thème de l'agenda 2030 pour le Développement Durable

Concerne Le financement de Ressources Internationales pour les Catastrophes Environnementales (RICE)

L'Assemblée Générale,

- Rappelant que le changement climatique est un des enjeux fondamentaux pour la survie humaine et qu'en tout, un tiers des êtres humains sont déjà dangereusement exposés au réchauffement climatique,
- Alarmée que les zones de sécheresse extrême ont triplé de taille depuis 1980, que 18% de la population mondiale en 2020 est exposée à un risque d'inondation et que le nombre de grands cyclones a augmenté de 150% en 40 ans, conséquence directe des émissions à la hausse des gaz à effet de serre,
- Soulignant l'injustice climatique concernant les pays les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre, tels que le Myanmar, le Bangladesh ou encore les Bahamas, qui souffrent de manière disproportionnée des conséquences des catastrophes naturelles, comme par exemple la montée des eaux, les ouragans ou les sécheresses prolongées,
- Déplorant le manque d'activité et de financement permettant de faire face aux pertes et dommages liés aux catastrophes climatiques, alors qu'elles sont subies principalement par les pays les plus défavorisés, et surtout la lenteur des aides et réponses internationales en cas d'urgence, coûtant la vie de milliers d'individus,
- Décide d'établir une Commission Internationale chargée de déterminer annuellement le niveau d'émission de chaque pays de gaz à effet de serre;
- de la mise en place d'un Fonds International pour les Catastrophes Climatiques, destiné à indemniser les pays les plus touchés par celles-ci, financé par les pays membres proportionnellement à leurs émissions de gaz à effet de serre, assurant que les pays les plus polluants y contribuent davantage;
 - d'instaurer une Commission Internationale de gouvernance transparente, constituée de représentants de chaque pays ainsi que d'experts, responsable premièrement pour la gestion et l'utilisation de ses fonds, puis de l'évaluation de leur efficacité;

Le texte français fait foi.